



VOTRE ENTREPRISE  
VOUS OCCUPE ?

ON VOUS OFFRE UNE  
SOLUTION CLÉ EN MAIN  
AU RVER

Pour une  
solution  
rapide,  
gratuite  
et facile à  
implanter  
à votre  
processus  
de paie,

le REER+ au Fonds  
offre une solution  
clé en main.

## Des avantages uniques au REER+.

Pour l'employeur comme pour l'employé, le REER+,  
c'est encore mieux que le RVER.

### Pour votre entreprise

REER+

Une solution rapide à mettre en place.



Une solution facile et gratuite,  
adaptée à votre processus de paie.



La cotisation de l'employeur n'est pas  
comptabilisée dans la masse salariale.



L'employé bénéficie de 30 %\* d'économies  
d'impôt supplémentaires provenant de la  
cotisation facultative de l'employeur.



### Pour vos employés

REER+

Le REER+ rapporte 30 %\* d'économies  
d'impôt de plus qu'un RVER à chaque paie.



Ils fixent eux-mêmes le montant  
des retenues.



Ils peuvent modifier ou interrompre  
les retenues en tout temps.



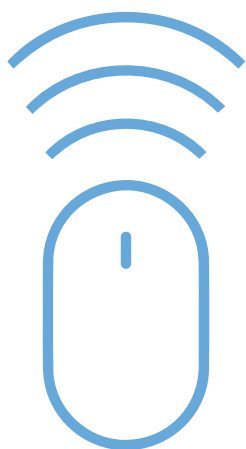
Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire du prospectus sur le site [Web.fondsftq.com](http://Web.fondsftq.com), auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

\* Les crédits d'impôt accordés aux actionnaires du Fonds de solidarité FTQ sont de 15 % au Québec et de 15 % au fédéral. Ils sont limités à 1 500 \$ par année fiscale, ce qui correspond à l'achat d'actions du Fonds de solidarité FTQ d'un montant de 5 000 \$.

# Une solution gratuite et simple à intégrer.

La cotisation au REER+ par retenue sur le salaire est une solution facile à intégrer dans la gestion et le traitement de la paie.

Avec un extranet sécurisé, vous disposez d'outils d'administration en ligne qui vous permettent de gérer toutes les transactions.



Pour toutes les entreprises

de 10 employés et plus qui

doivent maintenant se conformer

à la loi et offrir un RVER, le REER+

au Fonds offre une solution

de rechange inégalée.

## DÉCOUVREZ TOUS LES AVANTAGES DE NOTRE SOLUTION CLÉ EN MAIN.

Peu importe la taille de votre entreprise, le REER+ au Fonds peut être mis en place en moins de 24 heures.

Parlez rapidement avec l'un de nos conseillers, sans passer par un service automatisé.

Un conseiller du Fonds peut, selon vos disponibilités, se rendre à votre entreprise pour vous accompagner dans l'implantation du REER+.

**Vous souhaitez  
implanter notre  
solution au  
RVER?**

Communiquez avec nous au  
**514 383-2581** ou  
**1 833 660-7837 (RVER)**  
ou visitez  
**[fondsftq.com/rver](https://fondsftq.com/rver)**